



Centre Nautique de Bourgogne 89

Instructions d'adhésion

Droit d'entrée :

Lors de la première adhésion au club, un droit d'entrée symbolique de **1€** est demandé.

Cotisation générale :

Elle concerne l'adhérent, son conjoint et ses enfants fiscalement à charge.

 Toute personne désirant naviguer au Club doit être en possession d'une licence FFV ou d'un passeport voile

2 Formules :

Formule « générale famille »

Formule « jeunes » : découverte de la voile et éventuellement régates

Adhérent sans bateau :

La cotisation permet à l'adhérent sans bateau, à son conjoint et à ses enfants à charge d'utiliser les embarcations du CNB et de participer aux régates.

Le CNB met **gratuitement à disposition des adhérents** sans bateau 1 mini croiseurs « Eclair 19 »

Licence :

Elle est obligatoire pour participer à une régate, (barreur & équipier)

Licence adulte : adhérent(e) + de 18 ans au 1er Janvier.

Licence jeune : adhérent(e) - de 18 ans au 1er Janvier

 L'utilisation d'une embarcation du CNB implique obligatoirement la possession d'une licence FFV ou d'un passeport voile

Participation aux frais d'entretien :

Chaque adhérent du CNB est redevable de « 2 journées de travaux »

Elles sont consacrées à l'entretien et aux aménagements du club, généralement en Février avant la 1ère régate. A défaut de participation, il peut être demandé une participation financière de 50€ ou une équivalence en temps donné au club.

Droit de stationnement aux pontons :

II concerne les habitables ou toutes embarcations amarrées aux pontons.

Cotisation stationnement caravanes ou camping-car :

Le club possède un terrain qui permet moyennant cotisation annuelle d'accueillir quelques caravanes

Chaque famille passant une nuit au club, est en outre redevable d'une participation « nuitée » de 3,00€

Certificat médical :

 Nous vous rappelons qu'un certificat médical est obligatoire (valable 3 ans) pour la pratique de la voile en régate.

Autorisation parentale :

Obligatoire à l'inscription des - de 18 ans et pour toute participation à une régate.

Le document concernant le droit à l'image est à signer à l'inscription (Disponible sur le site internet du club)



Centre Nautique de Bourgogne 89

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement de cotisation pour la saison 2026

	Nom	Prénom	Date de naissance	N° de licence
Titulaire :	_____	_____	__ / __ / __	_____
Conjoint :	_____	_____	__ / __ / __	_____
Enfant :	_____	_____	__ / __ / __	_____
Enfant :	_____	_____	__ / __ / __	_____

Adresse 1 : _____ Ville : _____
Adresse 2 : _____ Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Type de bateau : _____ N° de voile : _____
Nom du bateau : _____ Classe : _____

Décompte de la cotisation

Droit d'entrée :	1,00 € :	_____ €	
Cotisation générale « Famille » :	130,00 € :	_____ €	+ licence FFV obligatoire
Licence FFV adulte annuelle :	70,00 € :	_____ €	
Licence FFV jeune annuelle :	32,00 € :	_____ €	
Passeport voile annuel :	20,00 € :	_____ €	
Cotisation générale « jeunes -18 ans » :	50,00 € :	_____ €	+ licence FFV obligatoire
Droit de stationnement aux pontons (Par anneau) :	90,00 € :	_____ €	
Cotisation stationnement caravane :	90,00 € :	_____ €	
Droit de stationnement bateaux hiver :	30,00 € :	_____ €	
	Total :	_____ €	

Règlement à : Centre Nautique de Bourgogne

Date __ / __ / __ Signature

Adresser toute correspondance à :
Centre Nautique de Bourgogne
3419, route du Bourdon
89170 SAINT-FARGEAU
Courriel: presidente@voile-cnb89.org

Agrément ministériel n° 18 241
Affilié à la F.F.Voile

Siège social :
Maison du club
3419, route du Bourdon
89170 SAINT-FARGEAU
Tel : 06 95 09 47 15